**REGLEMENT Brocante**

* VOUS AVEZ UN VELO A VENDRE ?
* **Quel vélo puis-je vendre ?**  Tout vélo est le bienvenu s’il roule bien ou s’il nécessite une légère réparation: adulte, enfant, draisienne ...

Les trottinettes et vélos électriques sont exclus et les vélos d’une valeur importante sont acceptés si vous disposez de la facture d’achat.

* **Comment ?**  un contrôle technique estime la valeur du vélo selon son état et les coûts éventuels de réparation. Ensemble, nous remplissons la fiche technique et fixons un prix équitable. On a le droit de refuser un vélo en mauvais état.
* **Et après ?**  Vous devez venir rechercher votre gain ou votre vélo à l’heure indiquée. Si vous ne venez pas le récupérer, le vélo est considéré comme un don.
* VOUS CHERCHEZ UN VELO ?
* **Quel vélo puis-je acheter ?** On accepte tous les vélos qui roulent bien ou qui sont facilement réparable. On s’assure de leur état grâce à un contrôle technique. On vous aide à choisir selon votre taille, votre usage et votre budget.
* **Comment ?**Une fiche technique attachée au vélo vous informe sur ses caractéristiques et le prix, l’état, les réparations à prévoir…
* **Test ?** Il est possible de tester le vélo (carte d’identité demandée).
* **Achat ?** Une fois le vélo de vos rêves sélectionné et le paiement effectué (cash), on établit le document de vente. Il n’y a pas de garantie sur les vélos vendus.